## MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA INTERENTREPRISES



## Référence Unique du Mandat :

	Keiele		U	IIqu	ie at	ושו	ıanı	uai	•										
												T							
signant ce formulaire de mandat, vou mpte, et (B) votre banque à débiter vo mandat est dédié aux prélèvements un prélèvement SEPA interentreprises tre banque de ne pas débiter votre co élèvement SEPA interentreprises que ntraire avec votre banque, au plus tar	otre compte o SEPA intere autorisé une ompte jusqu vous estim	confoi ntrep fois au jo ez no	rméme rises. que le our de on aut	ent a Vous mon l'éch orisé	ux instr n'êtes tant es éance. : la de	uctio pas e t déb Vous eman	ons de en dr oité de s avez ode a	e {No oit de e voti z le d loit ê	om d e de re c roit	du cr emar omp de d	éand nder te. V	ier) à v ous este	t otre pou er au	band vez d iprès	que la cepen c de v	e re ndai votr	embo nt de re ba	ourse emar nque	em nde
Identifiant Créancier SEPA (IC	(S): F	R	4 8	B Z	z z	2 3	9	5 :	2	9 4									
•			4 0	) <u>Z</u>	2   2	. 3	9	<b>3</b>   .		9 '	<u>•</u> _								
Nom du créancier : GIE CRIDO																			
Adresse (N° et rue): 37	bouleva	ard d	es Bro	ottea	ıux														
Code postal et ville : 6 9 4	1 5 5		LYON	I CED	DEX 06														
Pays: FRANCE																			
															_	_			_
Nom du débiteur :												••••							
Adresse (N° et rue) :								•••••		• • • • • •		••••	••••	•••••				••	
Code postal et ville :																	••••		
Pays :															••••				
N° de compte IBAN :				T											$\top$	Т			
Code BIC :		$\overline{}$																	
N° de contrat sous-jacent :									••••	•••••		••••				· • • • •			
Note : Vos droits concernant le prése	ent mandat s	ont ex	xpliqu	és da	ns un d	ocun	nent (	que v	ous	pou	vez (	obte	nir a	uprè	s de	vot	re bo	anqu	e.
POUR UN PRÉLÈVEMEN	T RÉCUF	RRE	NT																
				_		_	Sign	atur	e :										
	Date (j /			anne	ée)														
	Lieu																		

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.